

bernard

De: Le Conseil d'État <webmestre@conseil-etat.fr>
Envoyé: vendredi 22 juin 2018 14:02
À: bernard.leiceaga@wanadoo.fr
Objet: La lettre de la justice administrative n°53

Si vous n'arrivez pas à lire correctement ce message, [cliquez ici](#)



CONSEIL D'ÉTAT

NUMÉRO 53 - JUIN 2018

La lettre de la justice administrative

À la Une

Rapport public 2018

Le rapport public 2018 rend compte de l'activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives ; il a été remis au Premier ministre le 17 mai dernier.

En 2017, pour la première fois depuis quatre ans, tous les « échelons » de la juridiction administrative ont jugé plus d'affaires qu'ils n'en ont reçues, ce qui a permis la poursuite de la réduction du stock d'affaires en instance et l'amélioration des délais de jugement. Parmi les décisions juridictionnelles les plus significatives, d'importants jalons ont été posés en matière de fin de vie, de droit au déréférencement numérique, de vaccination obligatoire et de protection de la qualité de l'air. Le juge administratif a également précisé ses jurisprudences relatives à la régulation économique, à la fiscalité et à l'organisation de consultations des citoyens par voie numérique.

L'augmentation tendancielle de l'activité consultative du Conseil d'État s'est confirmée avec 1 305 avis rendus sur 106 projets de loi, 69 ordonnances et 794 décrets réglementaires. Les formations consultatives ont néanmoins rendu leurs avis dans des délais très maîtrisés : en moyenne, les projets de loi ont été examinés en moins d'un mois ; les ordonnances et décrets ont été traités en moins de deux mois.

2017 reste également marquée par d'importantes innovations telles que l'extension des téléprocédures aux justiciables non représentés et le développement de la médiation préalable à la saisine du juge.

➤ [Pour en savoir plus sur la conférence de presse de présentation du rapport public 2018](#)

➤ [Consulter le rapport public 2018](#)

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Nominations](#)

Contentieux

+ Conseil d'État

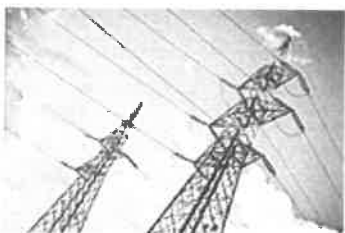


+ Fiscalité

Le Conseil d'État précise que les gains tirés de la cession d'unités de « bitcoins » par des particuliers constituent des plus-values de cession de biens meubles imposables sur le fondement de l'article 150 UA du CGI, sauf lorsque les circonstances dans lesquelles ces opérations interviennent impliquent leur rattachement à d'autres catégories de revenus. [CE, 26 avril 2018, M. de Rycke et autres, n°s 417809 418030 418031 418032 418033, A.](#) >

+ Archives publiques

Les brouillons manuscrits de télégrammes rédigés par le général de Gaulle entre le 11 décembre 1940 et le 11 décembre 1942 procèdent de l'activité de l'État et constituent, par suite, des archives publiques. [CE, Assemblée, 13 avril 2018, Association du Musée des lettres et manuscrits et autres, n° 410939, A.](#) >



+ Tarifs réglementés de l'électricité

Le Conseil d'État admet la possibilité de tarifs réglementés de vente de l'électricité tout en annulant partiellement les tarifs adoptés en 2017. [CE, Assemblée, 18 mai 2018, Société Engie et Association nationale des opérateurs détaillants en énergie \(ANODE\), n°s 413688 414656, A.](#) >

+ Procédure

Les conditions d'édition d'un acte réglementaire et les vices de forme et de procédure dont il serait entaché ne peuvent être utilement invoqués que dans le cadre du recours pour excès de pouvoir dirigé contre l'acte réglementaire lui-même, introduit avant l'expiration du délai de recours contentieux. [CE, Assemblée, 18 mai 2018, Fédération des finances et affaires économiques de la CFDT, n° 414583, A ; CE, Assemblée, 18 mai 2018, Syndicat CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers du Premier ministre, n° 411045, C.](#) >



+ Officiers publics ministériels

Le Conseil d'État valide la limite d'âge de 70 ans pour les notaires, les huissiers de justice et les commissaires-priseurs judiciaires et encadre les possibilités de recours au tirage au sort pour départager des demandes adressées à l'administration. [CE, Assemblée, 18 mai 2018, M. K. et autres, n°s 400675, 400698, 400858, 401795, 401810, A.](#) >

+ Tribunaux administratifs et cours administratives d'appel

+ Étrangers

Par un arrêt du 3 mai 2018, la cour administrative d'appel de Lyon juge que, lors de la vérification de l'âge d'un ressortissant étranger en vue d'un éventuel éloignement du territoire, il existe une présomption de validité des actes d'état civil établie par l'autorité étrangère et qu'il appartient à l'administration d'apporter la preuve que de tels actes sont falsifiés. [CAA Lyon, 3 mai 2018, M. X, n° 17LY02553, 17LY03644, C.](#) >



+ Contrats et marchés publics

Par une ordonnance de référé du 3 avril 2013, le juge des référés du tribunal administratif de Bastia rejette, pour défaut d'urgence, la demande de suspension d'un marché public qui avait été introduite par un concurrent évincé. [TA Bastia, ordonnance, 3 avril 2016, SARL BG NETT, n° 1800356.](#) >

+ Plan de prévention des risques

Par un jugement du 2 mai 2018, le tribunal administratif d'Amiens annule le plan de prévention des risques (PPR) des « Falaises picardes » notamment au motif que le préfet avait commis une erreur manifeste d'appréciation en ne définissant qu'une seule zone réglementaire correspondant à un aléa fort. Le tribunal prononce cette annulation

à compter du 1er octobre 2019 afin de permettre au préfet de définir un nouveau zonage des risques. [TA Amiens, 2 mai 2018, Commune d'Ault, n° 1601350, C >](#)

+ Votation citoyenne

Par un jugement du 24 mai 2018, le tribunal administratif de Grenoble annule la décision de la commune de Grenoble instaurant une procédure d'interpellation et de votation citoyenne estimant que, compte tenu de son objet et de sa portée, celle-ci ne pouvait être qualifiée de simple décision d'association du public au sens de l'article L. 131-1 du Code des relations entre le public et l'administration. [TA Grenoble, 24 mai 2018, Préfet de l'Isère, n° 1701663, C >](#)

+ Salariés protégés

Par un jugement du 25 mai 2018, le tribunal administratif de Rennes juge que dès lors que la rupture conventionnelle des salariés protégés relève de la compétence de la juridiction administrative et des règles de procédure définies par le code de justice administrative, la décision de l'inspecteur de travail autorisant la rupture conventionnelle doit être contestée dans le délai habituel de deux mois et non dans le délai d'un an prévu par le Code du travail pour les autres salariés. [TA Rennes, 26 mai 2018, Mme B. A., n° 1603321, C >](#)

+ Cour nationale du droit d'asile

Les changements significatifs intervenus au Sri Lanka ne permettent pas de cesser de reconnaître la qualité de réfugié dès lors que les circonstances ayant justifié cette reconnaissance n'ont pas cessé d'exister. [CNDA, 25 mai 2018, M. L., n° 17047809 >](#)

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Nominations](#)

Avis

Projet de loi organique et projet de loi pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace

[Section de l'intérieur, avis n° 394741-394742, séance du 17 mai 2018 >](#)

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur le projet de loi organique et sur le projet de loi pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace.

Projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace

[Section de l'intérieur, avis n°394658, séance du jeudi 3 mai 2018 >](#)

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur le projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace.

Projet de loi pour la justice 2018-2022

[Assemblée générale, avis n° 394535, séance du 12 avril 2018 >](#)

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur le projet de loi pour la justice 2018-2022.

Mise en place d'un dispositif visant à vérifier l'existence de menaces pour les intérêts fondamentaux de la Nation

[Assemblée générale, avis n° 394761, séance du 4 mai 2018 >](#)

Le Conseil d'État a été saisi d'une demande d'avis portant sur la conformité à la Constitution de dispositions que le Gouvernement envisageait d'introduire par voie d'amendement à la loi de programmation militaire en cours de discussion, afin de permettre aux services de renseignement de vérifier l'existence de menaces pour les intérêts fondamentaux de la Nation dans les données recueillies dans le cadre de la surveillance des communications internationales.

Propositions de loi relatives à la lutte contre les fausses informations

[Assemblée générale, avis n°394641-394642, séance du 19 avril 2018 >](#)

L'Assemblée nationale a publié l'avis rendu par le Conseil d'État portant sur les propositions de loi relatives à la lutte contre les fausses informations.

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Assemblée générale, avis n°394596, séances du 19 avril et du 26 avril 2018 >

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis du Conseil d'État portant sur un projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions et au procureur de la République antiterroriste

Assemblée générale, avis n° 394536, séance du 12 avril 2018 >

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions et au procureur de la République antiterroriste.

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Nominations](#)

Publications



+ Bilan quantitatif et qualitatif de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC)

Un groupe de travail commun institué par le vice-président du Conseil d'État et le premier président de la Cour de cassation publie un bilan quantitatif et qualitatif de la QPC. >

+ Étude « Mesurer l'inflation normative »

Le Conseil d'État a constitué en novembre 2017 un groupe de travail chargé de concevoir un référentiel de la mesure de l'inflation normative afin de mettre en œuvre la première proposition de son étude annuelle 2016 « Simplification et qualité du droit ». L'étude, adoptée par l'assemblée générale du Conseil d'État le 3 mai 2018, a permis l'élaboration de statistiques de la norme, accessibles sur le site de Legifrance. >

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Nominations](#)

Brèves

+ Médiation préalable obligatoire

L'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains contentieux administratifs est entrée en vigueur le 1er avril 2018. Elle concerne les recours contentieux formés en matière de fonction publique ou de prestations sociales sur une partie du territoire. >



+ Télérecours citoyens

Depuis le 7 mai 2018, un service de téléprocédure est à la disposition des justiciables non représentés pour déposer leur recours devant les tribunaux administratifs de Cergy-Pontoise et de Melun et la section du contentieux du Conseil d'État. Cette téléprocédure a été lancée avec succès ; elle sera étendue à l'ensemble des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel d'ici la fin de l'année. >

+ Conférence des présidents des juridictions administratives

Discours de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État, prononcé lors de la conférence des présidents des juridictions administratives, le vendredi 20 avril 2018 à Rennes. >

**CYCLE
DE CONFÉRENCES
SUR
LA CITOYENNETÉ**

+ Conférence sur le thème Que veut dire « citoyen du monde » ?

Sixième conférence du cycle citoyenneté, mercredi 16 mai 2018, au Conseil d'État, animée par Henri Plagnol, conseiller d'État, en présence de Yann Aguila, avocat au barreau de Paris, président de la commission environnement du Club des juristes, Axelle Lemaire, ancienne secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation, responsable de Terra Numerata au sein du cabinet Roland Berger et Françoise Sivignon, médecin, présidente de Médecins du Monde France. >

+ Observatoire de la laïcité

Exposé introductif de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État lors de son audition par l'Observatoire de la laïcité, le 10 avril 2018 à Paris. >



+ Conférence Vincent Wright

L'expérience de la polysynodie (1715-1718) : réforme des institutions et développement de l'administration à l'aube des Lumières, lundi 4 juin 2018, à 18 h 00 au Conseil d'État. >

+ Séminaire sur le thème Le renseignement et son contrôle

Intervention de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État, à l'occasion du séminaire sur le thème Le renseignement et son contrôle, vendredi 6 avril 2018 au Conseil d'État. >

**CYCLE
DE CONFÉRENCES
SUR
LA CITOYENNETÉ**

+ La citoyenneté, un idéal pour aujourd'hui ?

Conférence conclusive du cycle citoyenneté, animée par Marie-Laure Denis, conseillère d'État, en présence de Dany Laferrière, écrivain et membre de l'Académie française, Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France et Maxime Thory, élève à l'École nationale d'administration. >

Contentieux | Avis | Publications | Brèves | International | Nominations

International



+ ACA-Europe

L'assemblée générale de l'Association des Conseils d'État et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne (ACA-Europe) s'est tenue à La Haye le 15 mai 2018. À cette occasion, le conseil d'administration a été renouvelé et Martine de Boisdeffre, présidente de la section du rapport et des études a été élue commissaire aux comptes. >

+ **Hommage au vice-président Jean-Marc Sauvé : publication bilingue en français et en allemand**

En hommage au vice-président Jean-Marc Sauvé, la Revue française de droit administratif (RFDA) et la Neue zeitschrift

für Verwaltungsrecht (NVWZ) ont publié un numéro bilingue : « Regard au-delà des frontières, jurisprudence comparée du Bundesverwaltungsgericht et du Conseil d'État ». Le 7 mai 2018, à Paris, le président de la Cour administrative suprême allemande, Klaus Rennert, a présenté la publication à son homologue français. >



+ Colloque IFSA

Le 18 mai dernier, le colloque « Régionalisation et métropolisation : retour sur la réforme territoriale » organisé par l'Institut français des sciences administratives s'est tenu au Conseil d'État. Ouvert par le vice président Jean-Marc Sauvé et clôt par Alain Richard, ancien ministre et sénateur du Val d'Oise, les échanges ont été organisés en deux tables rondes. >

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Nominations](#)

Nominations

+ Au Conseil d'État

- + **Jean-Denis Combrexelle**, nommé président de la section du contentieux à compter du 28 mai 2018
- + **Bruno Lasserre**, nommé vice-président du Conseil d'État à compter du 29 mai 2018
- + **Didier-Roland Tabuteau**, nommé président de la section sociale à compter du 6 juin 2018
- + **Sylvie Hubac**, nommée présidente de la section de l'intérieur à compter du 5 juillet 2018

+ Dans les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs

- + **Bernard Chemin**, nommé président du tribunal administratif de Bastia à compter du 11 mai 2018
- + **Jean-Paul Wyss**, nommé président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne à compter du 11 mai 2018
- + **Daniel Jossierand-Jaillet**, nommé président du tribunal administratif de La Réunion à compter du 11 mai 2018
- + **Laurent Martin**, nommé président du tribunal administratif de la Guyane à compter du 1er juin 2018
- + **Francis Polizzi** assurera l'interim du tribunal administratif de Montreuil à compter du 1er juillet 2018

+ Cour nationale du droit d'asile

- + **Dominique Kimmerlin**, nommée présidente de la Cour nationale du droit d'asile à compter du 1er juillet 2018



Directeur de publication : Bruno Lasserre - Présidente du comité de rédaction : Martine de Boisdeffre - Comité de rédaction : Catherine Bergeal, Catherine Bobo, Anne-Cécile Castellani-Dembélé, Lucienne Erstein, Yves Gounin, Manon Hameau, Anne Iljic, Carmela Riposa, Corinne Ledamoisel, Leyla Mate, Corinne Mathey, Charline Nicolas, Jocelyne Randé, Sophie Roussel, Michèle de Segonzac, François Sèners, Pascal Trouilly - Secrétariat de rédaction : Laura Philidor, Nathalie Roubellat - Conseil d'État : 1, place du Palais-Royal 75001 Paris Tél. : 01 40 20 80 00 - Mèl : webmestre@conseil-etat.fr - Réalisation : CE/direcom

Cet email a été envoyé à bernard.leiccaga@wanadoo.fr.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur le site internet du Conseil d'État.
Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)